

MANNEVILLETTE ... des origines à nos jours. 3

La Révolution, les municipalités, le curé Gaudefroy.

En février 1790, des élections mettent en place, pour la première fois, des municipalités communales. Le maire Pierre Rozier sera par la suite secondé par un adjoint Nicolas Golain. Pierre Rozier meurt en 1805; Nicolas Golain assure l'intérim jusqu'en 1808, date à laquelle le préfet de la Seine-Inférieure nomme un nouveau maire : Jacques Ambroise Rozier, le fils cadet du maire décédé. Tous ces personnages vont avoir à gérer une entité communale qui venait de se créer; une tâche que ni leur naissance, ni leur fonction les avaient préparé à occuper. Ils connaîtront bien des difficultés tout au long de leurs mandats.

Augustin Gaudefroy aussi ; curé dans la paroisse pendant 40 ans, il va vivre des moments particulièrement difficiles durant la période révolutionnaire. Cela commence en 1790 avec la vente des biens du clergé; puis le serment des ecclésiastiques à la constitution civile du clergé et la fermeture des églises qui l'obligent à se réfugier dans la clandestinité pendant plusieurs années tout en continuant d'exercer son ministère ; avec toutefois le soutien de ses paroissiens et d'une municipalité bienveillante. Il ne pourra reprendre ses fonctions dans des conditions normales qu'à partir de 1802 en vertu des lois sur le Concordat.

Mais, en 1813, en raison du regroupement des paroisses, Mannevillette va se trouver privée de curé en devenant une annexe de Rolleville. Cette situation se prolongera pendant vingt ans exactement, en dépit des protestations répétées des paroissiens soutenus par leur maire Nicolas Honoré Decaën et par l'ensemble du conseil municipal unanime.

